Incendie de la mairie de Limoges : ce que l’on sait du militant écologiste « fiché S » interpellé mardi

Soren Seelow

23 octobre 2026

Table des matières

« On vous répond sabotage » 3
« Liens avec le milieu anarchiste » 4

Ce menuisier de 34 ans vit dans un hameau d'activistes écologistes et anarchistes structuré autour de quelques familles. Son père a été condamné, en avril, pour avoir déclenché une série d'incendies en 2020 et 2021 afin de protester contre la 5G et les compteurs Linky.

Les images de l'incendie criminel de la mairie de Limoges, inaugurée en 1883, et de son campanile de 43 mètres de haut s'effondrant au milieu des flammes, ont fait le tour du monde. Elles resteront comme l'un des symboles les plus spectaculaires des violents débordements qui ont accompagné la mobilisation sociale du 17 octobre.

Après trois jours d'investigations, les enquêteurs de la sous-direction antiterroriste (SDAT) et de la division de la criminalité organisée et spécialisée de Limoges, sous la conduite du parquet de Limoges (le Parquet national antiterroriste n'est pas saisi à ce stade) ont identifié, grâce au recoupement des images, un homme soupçonné d'avoir fait partie du groupe de manifestants ayant pénétré dans le bâtiment avant de déclencher l'incendie dans la cave. Hodei C. D., un menuisier de 34 ans, a été interpellé, mardi 20 octobre, dans la maison où il vit avec ses parents au sein d'un petit hameau situé à l'écart de la commune de Val d'Issoire, en Haute-Vienne.

Peu d'éléments ont filtré sur les faits reprochés au premier suspect, qui est présumé innocent dans l'attente de son possible défèrement devant un juge d'instruction en vue de sa mise en examen à l'issue des 96 heures de garde à vue réglementaires. Fiché « S » en raison de sa proximité avec l'écologie radicale, notamment avec le plateau de Millevaches, sorte de laboratoire rural de l'ultragauche, Hodei C. D. a, par ailleurs, déjà été condamné, en 2026, pour avoir giflé un policier lors d'une manifestation contre l'implantation d'une usine de granulés de bois à Guéret, dans la Creuse.

Mais c'est une autre procédure judiciaire qui permet de mieux comprendre l'environnement familial et idéologique dans lequel gravite le jeune homme depuis sa naissance. En avril 2026, le père d'Hodei C. D. a été condamné, à l'âge de 71 ans, à trois ans de prison avec sursis pour avoir incendié, avec une complice quinquagénaire, huit véhicules Enedis à Limoges, en février 2020 et, un an plus tard, un émetteur TDF [géré par Télédiffusion de France] et une antenne-relais dans la commune des Cars (Haute-Vienne).

« On vous répond sabotage »

Sur le site de stationnement des véhicules Enedis incendiés, les deux complices avaient laissé un tag : « Ni Linky ni nucléaire, on veut une retraite dorée ». Ils avaient également envoyé ce curieux courriel de revendication au journal Le Populaire du Centre : « Vous tuez les petits zoiseaux et les circaètes Jean-le-Blanc [une espèce de rapaces]. Nous, on n'en veut pas de vos éoliennes industrielles big business, ni des mégatransformateurs ni des THT [lignes électriques à très haute tension], vous détruisez les arbres, les forêts, vous détruisez le monde, nous on veut une retraite dorée, le smic à 100 briques, la retraite à 20 piges. Vous nous parlez de transition écologique, nous, on vous répond sabotage. »

Sur les lieux des antennes incendiées, les deux activistes avaient aussi laissé un tag : « Ni 5G ni TV la voix du vent et les chants des oiseaux ». Là encore, un courriel de revendication avait été envoyé à la presse : « Le Comité pour l'abolition de la 5G et son monde existe depuis longtemps, peut-être depuis toujours. [Il] postule 5 principes fondamentaux : jamais l'iPhone ne réjouira l'humanité ; nous ne nous déplacerons jamais plus vite que la lumière ; la vie est probablement un phénomène tout à fait anodin ; la race humaine vivra et mourra sur ce rocher ; cette destinée nous convient. »

Alors qu'il avait nié les faits durant son procès, malgré le témoignage accablant de sa complice et la présence de son ADN sur les lieux des incendies, le père de Hodei C. D. avait lancé aux médias à la sortie du tribunal de Limoges : « J'appelle tous les gens à la résistance civile et à la désobéissance civile. » Une avocate de parties civiles se souvient d'un homme « hyperancré » idéologiquement, « dans le combat politique », qui n'avait pas entamé la moindre réflexion critique. Dans son jugement, le tribunal évoque lui aussi « son absence de prise de conscience » de la gravité des faits et d'intention « de changer ses modes d'action ».

Le dossier d'instruction de cette affaire, dont Le Monde a pris connaissance, offre une plongée dans l'univers dans lequel évolue Hodei C. D., un petit milieu de militants écologistes et anarchistes structuré autour de quelques familles d'un même hameau. La famille d'Hodei C. D. est l'une des plus influentes de ce lieu-dit, que les enquêteurs décrivent comme un site « communautaire » et « alternatif ». Il y a une quinzaine d'années, elle avait guidé un collectif d'habitants lancés dans une bataille juridique et médiatique contre la commune pour défendre l'implantation de yourtes « ne respectant pas scrupuleusement les règles de l'urbanisme », écrivent les policiers.

« Liens avec le milieu anarchiste »

Au cours de cette enquête, le père d'Hodei C. D. avait reconnu « avoir toujours eu une sensibilité écologique », de même que ses enfants, et avait expliqué que ses actions visaient à « sensibiliser » les gens aux multinationales et à « la destruction écologique actuelle ». Né en Espagne, cet homme serait, selon les enquêteurs, « connu pour ses liens avec le milieu anarchiste » et comme autonomiste basque dans les années 1980. Selon le journal El Pais, son frère, l'oncle d'Hodei C. D., aurait, par ailleurs, entretenu des liens avec l'organisation terroriste ETA, pour lesquels il aurait été arrêté en 1979.

L'activisme semble être une histoire de famille dans ce dossier. Interrogé par Le Monde, un habitant de la région qui les connaît bien précise que le grand-père d'Hodei était lui-même un anarchiste espagnol : « Le père d'Hodei est anarchiste révolutionnaire, c'est un héritage de la guerre d'Espagne. Ils s'en foutent de la gauche », assure-t-il. Un autre ami de la famille, très ému qu'Hodei C. D. ait pu être mêlé à une affaire aussi grave, se souvient d'un jeune homme « dans sa bulle, très doux, qui avait des difficultés de communication, très sensible à la nature », et qui vivait dans une cabane construite dans un arbre sur le terrain de ses parents.

Les enquêteurs de la SDAT s'étaient aussi intéressés à Hodei C. D. dans le cadre de leurs investigations sur les faits reprochés à son père, sans trouver aucune trace de son implication. Le jeune homme a-t-il voulu dépasser son père, condamné six mois avant l'incendie de la mairie de Limoges à du sursis simple pour d'autres incendies criminels de moindre gravité ? Son avocat, Henri Braun, qui a également défendu son père par le passé, le décrit lui aussi comme un menuisier « timide » et « proche de la nature », qui a « une conviction écolo » mais n'est « pas particulièrement politisé ».

Bibliothèque anarchiste

Soren Seelow
Incendie de la mairie de Limoges : ce que l’on sait du militant écologiste « fiché S » interpellé mardi
23 octobre 2026

extrait le 30 octobre 2026 du *Monde*

bibliotheque-anarchiste.com